



RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL LUNDI 3 AVRIL 2023 à 18 heures

ORDRE DU JOUR

- ✓ *Communications et informations diverses.*
 - ✓ *Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 6 mars 2023.*
 - ✓ *Décisions prises par le Maire en application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.*
1. Présentation de la saison culturelle 2023/2024.
 2. Prêt d'un tableau aux Archives départementales de la Manche.
 3. École Municipale de Musique – renouvellement de la convention d'objectifs et de moyens avec le Conseil Départemental.
 4. Evaluation du PEDT 2020/2023 et présentation du PEDT 2023/2026.
 5. Evaluation « Plan mercredi » 2020/2023 et présentation du dossier d'engagement « Plan mercredi » 2023/2026.
 6. Participation au fonctionnement des écoles privées : fixation des montants 2022/2023.
 7. Soutien au commerce de proximité – Attribution de subventions.
 8. Attribution à titre exceptionnel de subventions municipales.
 9. Admission en non-valeur de produits irrécouvrables.
 10. Révision des tarifs municipaux.
 11. Comptes, Budgets, Fiscalité :
 - Pompes Funèbres – Compte financier unique 2022, Affectation du résultat 2022, Budget Primitif 2023.
 - Budget Principal – Compte financier unique 2022, Affectation du Résultat 2022, Budget Primitif 2023, Contributions communales 2023.
- ✓ *Questions posées au Maire.*